

Commission médicale d'établissement centrale de l'AP-HP

Comité des internes et des médecins à diplôme étranger Réunion du 15 février 2016

Présents :

Philippe Arnaud, Laure Barrouillet, Anne-Sophie Bourrel, Eric Caumes, Thibaut Chapron, Thierry Chinet, Nicolas Delanoy, Julien Gras, Jules Gregory, Olivier Hélènon, Gérard Helft, Jean-Michel Molina, Luc Mouthon, Stefan Neraal, et Jean-Yves Artigou

Excusés :

René Adam, Fabienne Lecieux, Rémi Salomon.

1. Installation du nouveau comité CME de l'internat

Le comité CME de l'internat succède au groupe CME de l'internat avec deux particularités : accentuation de la réflexion pour anticiper la mise en place de la réforme du troisième cycle en liaison les universités et renforcement de la réflexion sur la santé au travail en liaison avec les autres instances dont la CVH justifiant la participation à ce comité de Rémi Salomon en tant que représentant de la CVH.

Olivier Hélènon assure la vice-présidence du comité.

2. Infectiologie transversale

J.-Y. Artigou rappelle que lors du jury de sélection des stages inter CHU, une demande dans le service de Jean-Luc Mainardi à l'HEGP en infectiologie transversale a suscité une vive réaction des internes.

Ceci est justifié par le fait qu'il n'existe pas de poste d'interne ouvert dans le DESC de maladies infectieuses et tropicales pour l'infectiologie transversale qui peut se définir comme une activité de prescription et de suivi de l'antibiothérapie dans les services de l'hôpital en dehors de celui des maladies infectieuses.

Le seul poste existant l'est dans le service de J.-L. Mainardi, biologiste.

Il existe une forte demande des internes pour augmenter cette offre de stages.

Eric Caumes, coordonnateur, et Jean-Michel Molina, Président de la Collégiale de MIT, ont identifié quatre postes parmi les services de MIT au sein de l'Assistance publique pouvant proposer cette d'activité.

Au terme d'une longue discussion (Julien Gras, référent MIT pour les internes, représentants des internes, Luc Mouthon coordonnateur de médecine interne), il est décidé de ne pas accroître, au moins dans un premier temps, l'offre d'ouverture dans le service de J.-L. Mainardi mais de proposer l'ouverture de quatre postes dans les services identifiés de MIT.

3. Santé au travail des internes : un point par les représentants des internes

Jules Grégory rappelle les orientations prises par le groupe au cours de l'ancienne mandature. Le caractère effectif de la médecine du travail pour les internes n'a pas évolué.

Luc Mouthon fait part de l'expérience de la médecine interne qui a instauré un tutorat avec désignation pour chaque interne d'un tuteur qui est un sénior HU ou parfois H, qui accompagne l'interne au cours de son cursus : aide dans les choix de stage, master, clinicat, stage inter CHU... Ceci permet de dépister le cas échéant des problèmes qui peuvent ensuite être relayés au coordonnateur.

Thibaut Chapron reconnaît l'utilité de ce tutorat mais il le juge insuffisant dès lors que le problème des internes se transforme en détresse : dans ces situations, ce sont plutôt les internes ou les membres du service d'affectation qui sont les témoins et les acteurs privilégiés.

Stéfan Neraal observe que pour la médecine générale, compte tenu de l'importance des promotions (1900 internes), le tutorat est assorti d'une activité de validation qui complique les relations avec les internes.

Thierry Chinet, pour la pneumologie, demande au cours du questionnaire de fin de semestre adressé au chef de service de signaler l'existence d'un problème rencontré au cours du semestre, ce qui peut servir d'alerte.

Luc Mouthon rapporte l'intérêt d'une présentation effectuée au cours de l'accueil des internes de médecine interne par les coordonnateurs Dominique Choudat (médecine du Travail) et Patrick Hardy (Psychiatrie), qui précise notamment les différents signaux d'alerte permettant de dépister un interne en difficultés.

Il apparaît à l'ensemble du comité que cette information devrait être mieux connue.

J.-Y. Artigou contactera Dominique Choudat pour l'inviter à faire cette présentation au cours de la prochaine réunion du comité de l'internat.

Chacun rappelle l'importance de l'entretien de mi-stage entre l'interne et le chef de service qui peut être l'occasion de dépister un problème.

Enfin, la procédure d'alerte qui figure sur le livret d'accueil des internes pourrait faire l'objet d'un envoi à l'ensemble des chefs de service pour mieux les informer.

4. Commissions de répartition de février

Plusieurs se sont déjà tenues. En particulier, la médecine du travail qui n'offre que quatre postes de médecine du travail au sein de l'Assistance publique aux internes.

Ceci pose un problème plus général de l'accessibilité des postes pour les internes à l'AP-HP puis de leur fidélisation au sein de l'institution.

Pour la biologie, les taux d'inadéquation sont importants supérieurs à 130 %.

5. Jury des résidents étrangers des hôpitaux de Paris : fonctionnement et calendrier

Les inscriptions sont closes.

Le jury de sélection est alternativement présidé un an sur deux par le Président de la délégation aux relations internationales et par le Président du comité CME des internes.

Trente cinq bourses sont offertes chaque année pour des internes de l'union européenne, des DMFS ou des stagiaires associés.

Prochaines réunions du comité :

Lundi 11 avril 2016 à 17 heures

Lundi 27 juin 2016 à 17 heures

Lundi 17 octobre 2016 à 17 heures

Lundi 12 décembre 2016 à 17 heures

Le 17 février 2016

Pr Jean-Yves Artigou
Président du comité CME des internes